

Appel à manifestation d'intérêt concurrente pour occupation du domaine public communal

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), pour faire suite à une manifestation d'intérêt spontanée par un opérateur économique, la commune de Charbonnières-les-Vieilles, sollicite les opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'installation d'un cirque.

Objet

Autorisation d'occupation du domaine public en vue d'exploiter une activité économique foraine.

Lieu de l'occupation

Place du communal d'hiver, 63410 Charbonnières-les-Vieilles

Condition d'occupation

L'autorisation d'occupation du domaine public ne pourra pas faire l'objet d'une tacite reconduction. Cette occupation du domaine public consentie moyennant le paiement d'une redevance dont le montant et les modalités de paiement seront fixées ultérieurement et ce, conformément aux dispositions de l'article L 2125-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Durée d'occupation : du 1^{er} au 4 avril 2019

Procédure

Toutes déclarations de manifestation d'intérêt concurrent doivent être adressées à la mairie de Charbonnières-les-Vieilles

- par courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
- par courrier : Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
2, rue de la Trinité, 63410 Charbonnières-les-Vieilles

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 22 mars à 16h

Si vous désirez plus de renseignements, veuillez adresser un mail à : charbovie.mairie@wanadoo.fr